

Évaluation du bachelier en Comptabilité 2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française -IEPS Dour

Comité des experts :
M. Fabrice HENARD, président
M. Gauthier ABIVEN, Mme Anne CHANTEUX, Geneviève LACROIX, experts.

27 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 14 et 15 novembre 2016 à l'IEPS Dour. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : 3 représentants des autorités académiques, 12 membres du personnel, 5 étudiants, 2 diplômés et 3 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2017).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'IEPSCF de Dour relève du réseau de l'enseignement officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'institut propose en organisation de jour, de soir aux niveaux secondaires inférieur et supérieur et supérieur de type court, des formations dans de nombreux secteurs. Toutes ces formations sont dispensées sur l'unique site de l'institut.

Au total 8 formations sont organisées. On retrouve parmi celles-ci les bacheliers en Comptabilité et en Construction ainsi que divers types de certifications : des certificats de niveau d'enseignement secondaire supérieur tels que assistant vétérinaire, employé de services, auxiliaire de l'enfance et aide familiale ainsi que deux certificats de niveau d'enseignement secondaire inférieur, les certificats de commis de cuisine et de fleuriste ainsi que le certificat de guide nature équivalant au second cycle secondaire supérieur.

L'institut propose en outre une dizaine de cours tels que l'Anglais, l'informatique, l'œnologie, et la préparation au Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS).

L'IEPSCF organise le bachelier en Comptabilité option Gestion. Le nombre total d'étudiants inscrits en 2014-2015 s'élevait au nombre de 14 sur une population totale de 718 étudiants toutes formations confondues, soit 2% de la population totale de l'IEPSCF.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le comité estime que la charte des valeurs de l'établissement est connue du corps enseignant qui partage et met en pratique les valeurs liées à la promotion sociale. L'accompagnement des étudiants et l'individualisation des enseignements, facilités par des petits effectifs ainsi qu'un engagement des enseignants portant les valeurs de la promotion sociale, caractérisent le mode de fonctionnement de ce bachelier.
- 2 L'établissement est parvenu i) à *conceptualiser* la qualité et à donner du sens à ce concept pour l'IEPSCF de Dour, et ii) à progressivement se doter des mécanismes pour améliorer la qualité de façon continue, de manière *opérationnelle*.
 - *Conceptualiser la qualité* : La réflexion sur la qualité se déploie lors de réunions que la direction organise plusieurs fois par an avec les coordinateurs des différentes sections. Il s'agit de débattre de points de fonctionnement (ex. penser l'aménagement des locaux d'enseignement), de stratégie d'évolution (ex. sur la relation entre les travaux de fin d'études-TFE et stage), et également pour l'échange de pratiques pédagogiques (ex. sur les modes d'évaluation des étudiants). Ainsi, le règlement d'ordre intérieur (ROI) a été établi sur la base d'un consensus autour des règles et des droits des étudiants et des enseignants.
 - *Améliorer la qualité sur le plan opérationnel*, l'établissement a mis en place les mécanismes propres à améliorer la qualité, en les explicitant et les adaptant en fonction des besoins des enseignants et des étudiants. Cette démarche a permis une bonne diffusion d'instruments comme les grilles d'évaluation et les fiches d'unités d'enseignements (UE) (que 86% des enseignants utilisent aujourd'hui), qui soient harmonisées dans l'ensemble de l'établissement et correspondent aux objectifs de l'établissement. Le comité souligne l'excellente qualité des débats et le suivi qui est concrètement donné aux décisions prises durant ces réunions. La direction, en coopération avec la coordinatrice qualité et les coordinateurs de section ont une forte capacité collective de produire de la réflexion et en même temps, à concrétiser cette réflexion en action. Ainsi, les questionnaires d'évaluation ont été analysés et révisés, ils sont aujourd'hui largement employés et acceptés par le corps enseignant. Le comité souligne également l'ambition de la direction d'utiliser l'assurance qualité comme un levier d'autonomie et d'identification de l'établissement. Tout en s'inscrivant dans la stricte légalité, l'établissement recherche les moyens d'adapter les outils, les normes, les cadres (comme les dossiers pédagogiques) à la spécificité du public de l'IEPSCF (ex. étudiants travailleurs, souvent en rupture scolaire ou peu mobiles). Surtout, l'établissement souhaite leur finalité soit comprise des enseignants et des étudiants.
3. Le comité considère que le professionnalisme de la coordination qualité, le soutien sans faille de la direction et la démarche participative (la coordinatrice qualité est experte mais consulte sans cesse les enseignants, étudiants et personnels), constituent les vecteurs de développement de la culture qualité de cet établissement. Le rôle de la coordinatrice qualité, en tant que responsable de la mise en place

des actions décidées et de leur suivi, se doit d'être reconnu comme central dans les efforts de l'établissement pour la qualité.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

4. Le comité constate que l'établissement élabore progressivement et dans la mesure de ses moyens, une politique qualité au niveau de l'établissement. La fonction de coordination de la qualité est soutenue par la direction. La titulaire du poste (qui a été remplacée) dispose d'une feuille de route sur plusieurs années, permettant d'axer la politique qualité sur des grands objectifs et de les décliner sur le terrain.
5. L'établissement a su construire sa démarche qualité sur la base des évaluations de l'AEQES (la 1^{ère} datant de 2013) qui avait permis la création d'une Commission d'Évaluation Interne (CEI). La CEI a poursuivi ses activités après cette première évaluation. La direction a pris soin de favoriser le dialogue entre les parties prenantes sans qu'elle intervienne trop et biaise les débats. La directrice ne participe pas à toutes les réunions, dans ce but. Les enseignants présentent leur compte-rendu à la direction et tous en discutent.
6. Le comité a pu constater que l'exercice d'auto-évaluation avait gagné en professionnalisme, dû à l'exploitation des leçons apprises lors de la précédente évaluation. Pour le bachelier en Comptabilité, les étudiants et les enseignants ont eu connaissance du rapport de l'AEQES sur le bachelier en Construction. Certains étudiants ont assisté à la lecture du rapport par le président de la CEI. Ainsi, étudiants et enseignants de la section comptabilité ont découvert le type d'évaluation et en ont mieux saisi l'objectif. Le comité salue cette initiative visant à distiller la culture qualité dans l'ensemble de la section.
7. Par ailleurs, une CEI spécifique au bachelier en Comptabilité a été mise en place. Malgré un démarrage retardé en raison de l'absence de la coordination de section. Néanmoins, les travaux ont pu se dérouler, avec consultations de l'ensemble de certaines parties prenantes y compris externes à la section (employeurs et diplômés). Deux questionnaires ont été complétés par les étudiants (général et spécifique sur l'épreuve intégrée).
8. Le comité reconnaît les efforts de rationalisation et de clarification des tâches administratives. L'établissement a conduit plusieurs réunions de travail avec les personnels non enseignants, et a révisé l'ensemble des procédures (ex. attribution des salles), pour identifier les obstacles. Il en résulte une clarification des fonctions, mieux comprises des enseignants et de étudiants, et un sentiment d'efficacité plus important de la part des personnels eux-mêmes.
9. Les étudiants en cours du soir n'ont pas de temps à consacrer à la vie de l'établissement. La direction essaye néanmoins de les inclure dans la prise de décision et la réflexion en les invitant régulièrement aux réunions de travail avec les enseignants. Le comité remarque ainsi que plusieurs étudiants participent aux commissions et parlent au nom de leurs condisciples. Ceci doit être encouragé et les étudiants participants doivent être valorisés pour leurs contributions. Conscient de la difficulté, l'établissement recherche actuellement les voies les plus adaptées pour prendre en compte l'opinion des étudiants.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

10. Le comité souligne l'absence de coordination pédagogique du bachelier en Comptabilité. L'établissement indique dans son dossier d'auto-évaluation (DAE) que l'organisation des UE une année sur deux et l'absence de plages horaires qui favoriseraient la rencontre des enseignants expliquent l'impossibilité de créer une coordination de la formation. Le comité estime justement que le défaut de coordination empêche de piloter la formation, de favoriser les échanges de pratiques et de réfléchir sur

l'efficacité de la formation. La coordination est donc un préalable à l'amélioration de la qualité du bachelier.

11. Le DAE indique l'établissement utilise les canaux de révision existants pour élaborer et piloter le programme (l'AEQES, le service de l'inspection et le Conseil Général de l'Enseignement de Promotion Sociale). Le comité estime que l'établissement ne se positionne pas encore comme proactif sur l'amélioration des contenus et le pilotage du programme. L'établissement collecte certes les opinions des employeurs et des étudiants, mais de manière encore éparse et non systématisée. Il n'y a pas encore de positionnement clair au sein de la direction et des enseignants impliqués dans ce bachelier, sur les modifications et les adaptations à apporter au bachelier en Comptabilité.
12. Dans le même ordre d'idées, les enseignants disposent de l'initiative de l'utilisation des parts d'autonomie de 20% de la somme des périodes d'activités d'apprentissages des UE qu'ils ont dans leurs attributions. Ils décident de leur propre initiative d'approfondir certains éléments de leurs cours, de terminer le programme ou de se former. Il n'y a pas de lignes directrices de l'établissement.
13. Le comité note les progrès effectués dans la prise des opinions des étudiants à travers les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), qui ont été modernisées et rendues accessibles via in lien informatique. En outre, l'établissement a conduit une enquête sur les raisons d'intégrer l'IEPSCF et leur satisfaction générale. L'exercice d'évaluation de l'épreuve intégrée pour ce bachelier a été salué par la direction comme concluante et devrait être généralisée à l'ensemble de l'établissement.
14. Le comité note que l'établissement n'est pas équipé en matière de suivi des diplômés et d'insertion sur le marché du travail. L'établissement considère qu'il s'agit d'une priorité pour les années à venir. De même, il souhaiterait renforcer la qualité des retours des maîtres de stage, qui peuvent avoir une opinion sur la qualité des leurs stagiaires et à travers eux, sur la pertinence et l'efficacité du bachelier. Actuellement, les opinions sont recueillies de façon informelle par les enseignants, et ne sont pas exploitées au niveau de la section ou de l'établissement.

[Information et communication interne]

15. Les canaux de communication interne sont essentiellement informels. Les enseignants se tiennent à la disposition des étudiants pour toute question, et l'utilisation du courriel privé est largement répandue.
16. Le comité note que l'information immédiate des étudiants via sms n'est pas systématique.
17. En revanche, les étudiants ne s'estiment pas satisfaits de la communication entre le secrétariat et l'établissement. Il semble que l'information fournie par les enseignants varie en fonction des individus et ne soit pas également partagée (ex. sur les modalités de passage des épreuves intégrées ou sur la recherche des stages). Les étudiants doivent parfois croiser plusieurs sources d'information pour être certain d'obtenir la plus actualisée. Le comité note que l'établissement a déjà pris des mesures de correction, notamment en améliorant l'interactivité via une plateforme intranet. Une personne a été dédiée à sa mise en place.
18. Les enseignants sont réunis trois fois par an par la direction. Le comité salue cette initiative, mais note une certaine frustration des enseignants quant au contenu de ces réunions. Une majorité semble souhaiter approfondir les aspects pédagogiques et manquent d'espace et de plateforme pour le faire. Ceci concerne également les enseignants issus du monde professionnel. La coordination de section ne suffit pas pour évoquer les problèmes pédagogiques, mieux agencer les UE entre elles. Surtout, le comité juge que les informations ne sont pas partagées de manière égale et régulière entre les différents enseignants. Il en résulte un niveau d'information inégale, que les étudiants pointent volontiers.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande d'organiser une coordination du bachelier en Comptabilité. Les réunions entre enseignants ne suffisent pas à créer une dynamique collective qui pourrait améliorer durablement la qualité du bachelier.
2. Le comité suggère de réorganiser les réunions d'enseignants titulaires ou non, au sein de la section, en ciblant mieux les points à traiter au niveau de l'agenda. La pédagogie doit faire partie des thématiques prioritaires.
3. Le comité encourage à poursuivre le travail d'enquête engagé, pour permettre à l'établissement d'avoir une vision consolidée (et pas uniquement par section) de ses forces et faiblesses.
4. Le comité suggère d'améliorer les outils de *feedback* pour les maîtres de stage, afin de nourrir la réflexion sur la pertinence et la qualité de la formation. Ceci doit tenir compte de la disponibilité limitée des maîtres de stage et donc prévoir des modalités de retour appropriées.
5. Le comité recommande de consulter les enseignants, les étudiants et le personnel administratif lors de l'élaboration de la plateforme intranet, pour en assurer la pertinence et l'ergonomie.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

1. Le bachelier en Comptabilité est conforme au dossier pédagogique. Son adéquation aux attentes des employeurs n'est toutefois pas encore questionnée avec ces derniers. L'établissement a conduit des enquêtes auprès des étudiants, ce qui est une première étape encourageante. Toutefois, le comité estime que l'établissement ne cultive pas suffisamment les liens réguliers avec le monde professionnel pour s'assurer de la pertinence du programme. Le comité déplore l'insuffisance des lieux de stages proposés aux étudiants. Si le comité salue l'analyse des données statistiques d'organismes comme le FOREM pour mesurer la pertinence du programme, il considère que l'établissement devrait suivre de manière plus précise les destinations professionnelles des étudiants.
2. L'IEPSCF entend ancrer l'établissement dans son environnement socioéconomique régional, dans le but de servir les populations les plus fragilisées. Ainsi, des coopérations ont été engagées avec les communes, et l'établissement contribue à la mise en œuvre de dispositifs comme les Plans de Cohésion Sociale. Ces coopérations se matérialisent sous forme d'activités de stages, essentiellement au niveau secondaire et pré-qualifiant. Ces coopérations assurent à l'établissement une connaissance fine des publics qui sont susceptibles de postuler en EPS. Une forte proportion d'étudiants de promotion sociale est en effet issue de Dour et de ses environs.
3. Le comité estime que ce travail avec les parties prenantes locales est un atout pour l'EPS dans la pertinence de son approche des publics locaux. Pour autant, le comité constate que peu de coopérations ont été formalisées tant au niveau du pôle que du réseau de la fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi, les partenariats entre établissements ne sont pas régulés et laissés à l'initiative de chacun d'entre eux. L'IEPSCF de Dour ne peut donc compter sur une dynamique de pôle ou de réseau pour envisager son déploiement de manière plus stratégique qu'aujourd'hui. Le comité constate que l'IEPSCF tente néanmoins d'articuler ses pratiques avec ceux d'autres établissements, comme l'IEPSCF de Péruwelz. Des agencements de programme et des aménagements de dates d'épreuve intégrées ont été effectués.
4. L'établissement compte essentiellement sur l'auto-formation des enseignants et sur l'apport d'intervenants professionnels pour assurer la pertinence du programme au regard des besoins du marché du travail. Le comité souligne que les efforts du corps sont louables, mais il manque un espace d'échanges, qui permettrait d'enrichir les compétences de chacun et de porter une réflexion collective sur l'adéquation entre le programme tel que défini dans le dossier pédagogique, les besoins des étudiants de l'IEPSCF de Dour et les attentes des employeurs. Actuellement, une telle plateforme n'existe pas, et l'établissement ne dispose pas encore des données utiles pour porter un diagnostic clair sur l'adéquation du programme. De même, les enseignants ne sont pas guidés pour l'utilisation de leur marge d'autonomie.
5. Le comité note que l'établissement s'engage dans des projets locaux (réseau ou pôle) qui lui permettent d'enrichir la qualité de ses formations. Par exemple, il a été impliqué dans le projet « Je rebondis », pour remédier aux lacunes d'étudiants décrocheurs en haute école (HE). Ceci a offert l'opportunité aux enseignants de l'établissement d'enseigner en haute école et donc de communiquer autour de la promotion sociale et ses possibilités auprès des enseignants de la HE et des étudiants.

[Information et communication externe]

6. Le comité constate les efforts de l'établissement pour améliorer la communication externe (site internet, *flyers* sur les formations dont celle en comptabilité). Cependant, il estime que l'actualisation des informations manque. Les objectifs du programme n'apparaissent pas forcément clairement aux étudiants, bien que des séances d'information soient organisées régulièrement.
7. L'établissement a mis en place une page *Facebook*, mais qui n'est pas spécifique au bachelier en Comptabilité. Ainsi, la co diplomation avec l'IEPSCF de Péruwelz n'est pas mise en valeur.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande de renforcer les liens avec les milieux professionnels, dans le but de collecter des opinions diversifiées sur la pertinence de la formation ;
2. Le comité encourage de renforcer la communication externe, en actualisant le site internet et en activant divers réseaux de communication.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

1. Le principe des acquis d'apprentissage (AA) est connu des enseignants, qu'ils soient professionnels ou titulaires. Le comité estime que le calcul et l'utilité des crédits ECTS ne leur sont pas forcément connus.
2. Les fiches UE sont standardisées, elles sont communiquées en temps utile aux étudiants.
3. Les étudiants connaissent les modalités d'évaluation qui leur sont exposées et explicitées en début d'année et de module, puis régulièrement au cours de l'année par l'ensemble des enseignants.
4. Le comité souligne que la co-diplomation facilite la coordination pédagogique entre les enseignants responsables de l'épreuve intégrée, comme indiqué dans le DAE. Le comité estime que la diplomation est un atout pour le bachelier en Comptabilité, si elle est utilisée comme un levier d'amélioration pédagogique. Ce mouvement est en cours, mais ne prend pas encore forme concrètement.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

5. Le comité souligne l'acuité des innovations pédagogiques qui apportent une valeur ajoutée à l'enseignement dans ce bachelier (par exemple les exercices filmés ou les jeux de rôle). Ces innovations sont d'origine individuelle et émergent de la volonté des enseignants. Il n'existe pas de dispositifs de soutien au partage et à la diffusion de ces innovations, ce qui empêche leur institutionnalisation et donc leur pérennisation.
6. Le comité salue l'engagement des enseignants dans la réussite des étudiants. L'individualisation des parcours est rendue possible par un accompagnement renforcé des étudiants. Le comité souligne que ces efforts n'empêchent toutefois pas le taux d'abandon, et constate que l'établissement ne connaît pas les causes profondes de l'arrêt des études.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

7. Le comité estime qu'en majorité le programme est agencé en suivant une progression des niveaux de difficultés des unités d'enseignement. Certains problèmes de respect des prérequis sont toutefois à signaler. De même, les compétences transversales sont enseignées et exercées avant le stage d'intégration, de façon à préparer les étudiants à la pratique de la comptabilité. Les étudiants apprécient cette logique d'apprentissage.
8. Il existe un questionnaire, partagé par certaines parties prenantes rencontrées, sur l'adéquation de la formation proposée avec le niveau 6 du Cadre Européen de Certification³(CEC). En effet, le comité n'a pas pu observer la preuve de l'adéquation de la formation aux exigences requises par le niveau 6

³ https://ec.europa.eu/ploteus/sites/eac-efq/files/leaflet_fr.pdf

du CEC. Or, la capacité à réaliser une analyse documentaire critique fait partie des critères définissant les formations classées au niveau 6.

9. L'établissement s'efforce de regrouper les étudiants par groupe de niveau, ce qui permet des approches pédagogiques communes, tout en préservant la possibilité d'accompagnement individualisé.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

10. Les grilles d'évaluation sont standardisées, et distribuées à l'ensemble des étudiants. Les enseignants les utilisent de manière progressive, et le comité encourage leur systématisation.

RECOMMANDATIONS

1. Dans une perspective d'insertion dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et dans une logique de poursuite d'études éventuelle en master (exprimée par certains étudiants), le comité estime que la logique des crédits ECTS devrait être mieux maîtrisée par le corps enseignant.
2. Le comité recommande le renforcement de la coordination pédagogique pour favoriser les échanges autour des innovations, des pratiques pédagogiques et des évaluations. Il s'agit de consolider les initiatives et bonnes pratiques, souvent d'origine individuelle, pour les passer à l'échelle du bachelier et de l'établissement.
3. Le comité incite l'établissement à porter une réflexion sur les causes de l'abandon du bachelier, afin de proposer les remédiations adéquats.
4. Le comité encourage l'étude de toutes les possibilités de coopération pédagogique et de mutualisation des bonnes pratiques offertes par la co-diplomation entre les établissements de Dour et Péruwelz.
5. Le comité encourage la direction à s'assurer que la formation dispensée est bien en ligne avec l'ensemble des critères définis pour le niveau 6 du cadre européen de certification, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la collecte, l'analyse et l'interprétation, de façon pertinente, des données et d'informations issues d'une recherche documentaire.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

1. Le comité estime que les rôles des personnels sont correctement répartis au sein du secteur administratif. Ceci assure un fonctionnement efficace des services, apprécié des étudiants et des enseignants.
2. La direction accueille les nouveaux enseignants de façon à les impliquer dans le bachelier.
3. Les enseignants sont impliqués dans une multitude de tâches, pédagogiques et administratives et d'accompagnement des étudiants dans un établissement. De nombreux enseignements sont également impliqués dans plusieurs établissements. Le comité considère que le risque de surmenage est réel, ce qui peut affecter la qualité du bachelier.
4. La formation continue est laissée au libre arbitre des enseignants et du personnel administratif. Il n'existe pas de lignes directrices de la direction, en raison notamment de l'absence de coordination du bachelier et du manque de financement. Le comité note toutefois que la direction s'attache à informer individuellement les enseignants sur les possibilités de formation continue organisée par la FWB.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes, TIC)]

5. Les locaux sont de bonne qualité, hormis les sanitaires qui présentent un état de vétusté avancé. Les équipements informatiques sont suffisants et correspondent aux besoins des étudiants en comptabilité. La plateforme Moodle est utilisée de manière croissante par les enseignants, mais les étudiants ne disposent pas de plateforme interactive avec les enseignants.
6. Le comité considère les espaces dédiés aux étudiants et le matériel pédagogique à disposition des enseignants manquent. De même, la cohérence dans l'utilisation des logiciels comptables fait défaut. Les étudiants ne savent pas toujours quels logiciels sont réellement utilisés en comptabilité.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

7. Le comité estime que les étudiants sont correctement informés de l'organisation et du déroulement de la formation.
8. La co-diplomation a permis une coordination de plusieurs instruments (par exemple, les consignes pour les stages et les épreuves intégrées sont identiques).
9. Le comité salue la qualité du suivi des stages d'insertion et surtout d'intégration. Ce suivi est fortement individualisé. Les étudiants s'estiment bien préparés à l'immersion dans le milieu professionnel durant leurs stages. Un mémento du stage d'intégration est fourni aux étudiants, qui l'apprécient.

10. L'établissement insiste pour que le contenu du poste occupé durant le stage soit en rapport avec les compétences visées par le bachelier en Comptabilité. De même, il encourage l'articulation entre le thème de l'épreuve intégrée et l'objet du stage.
11. L'établissement a mis en place un système de dispenses et de valorisation des acquis d'expérience(VAE), qui est compris et utilisé des étudiants.
12. L'information sur les offres d'emploi et les possibilités de poursuite d'études est minimaliste (affichage aux valves). L'établissement n'organisant pas de passerelles, l'information sur les possibilités de poursuite d'études est limitée.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

13. L'établissement se montre attentif à développer les outils de suivi, mais il reste des chantiers à mener : le suivi de l'insertion des diplômés, la mobilisation des maîtres de stage dans la collecte de données sur la qualité des étudiants.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité estime qu'une coordination permettrait d'organiser une meilleure intégration des nouveaux et un meilleur suivi des enseignants, notamment des intervenants professionnels et ceux qui n'effectuent que quelques périodes dans l'année.
2. Le comité encourage à renforcer la cohérence dans l'utilisation des logiciels durant la formation ;
3. Le comité conseille la généralisation de la collecte des données de suivi des étudiants, en associant les employeurs, les maîtres de stage et les étudiants.
4. Le comité suggère enfin la mise en place les projets de coopération avec l'IEPSCF de Péruwelz en les institutionnalisant (le DAE évoque le projet de mémento commun de co-organisation de la formation).

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Malgré la difficulté du suivi de l'auto-évaluation en raison de congés maladie de la responsable et malgré l'absence de coordination pédagogique du bachelier, l'établissement a été capable de produire un rapport d'auto-évaluation.
- 2 La démarche d'auto-évaluation a été participative, avec le souci d'intégrer l'opinion des étudiants à travers des enquêtes.

[Analyse SWOT]

- 3 L'analyse SWOT correspond aux constats conduits par le comité, elle relève d'une grande lucidité.

[Plan d'action et suivi]

- 4 L'établissement cherche à se positionner dans le réseau et au sein du pôle, pour mettre en valeur ses atouts et identifier les risques de concurrences. D'un bon niveau stratégique, le plan d'action est également réaliste quant aux possibilités d'intervention à l'échelle de l'établissement et du bachelier. Un échéancier et des indicateurs de suivi auraient pu compléter une démarche que le comité salue.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité suggère de mettre en place un système de suivi-évaluation du plan d'action et un calendrier.

CONCLUSION

L'IEPSCF de Dour s'inscrit pleinement dans les objectifs de la promotion sociale. La direction et les enseignants, malgré leur diversité, en partagent les valeurs, qu'ils déclinent concrètement auprès des étudiants.

Ce bachelier fonctionne par la volonté d'individus motivés et quasi-militants de la promotion sociale, soutenus par une direction qui se veut disponible et présente à leurs côtés. La direction ne peut toutefois se substituer à la coordination pédagogique qui manque à ce bachelier pour assurer un développement cohérent et continu de la qualité.

La co-diplomation est progressivement utilisée par l'IEPSCF de Dour et Péruwelz comme un moteur de développement et de fertilisation croisée des bonnes pratiques (à travers l'organisation commune de l'épreuve intégrée notamment).

La proximité avec le monde professionnel pour mieux connaître leurs perceptions de la formation et leurs perspectives de recrutement est à renforcer. De même la connaissance des destinées professionnelles des diplômés sera essentielle pour mieux piloter la formation de bachelier en Comptabilité.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une direction impliquée dans la politique de la qualité ⇒ Une organisation de la politique de la qualité qui permet à la fois la conceptualisation et la mise en œuvre pratique. ⇒ Accompagnement et individualisation des formations. ⇒ Innovations pédagogiques. ⇒ Valeurs de la promotion sociale portées par l'ensemble de la communauté enseignante. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le bachelier en Comptabilité manque de coordination entre les enseignants, que la direction ne peut pallier à elle seule. ⇒ Les relations avec le monde professionnel dépendent des contacts personnels des enseignants, et sont peu exploitées. ⇒ Peu de retour des expériences de terrain de la part des diplômés. ⇒ Les moyens informatiques sont encore peu utilisés dans un cadre pédagogique.

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La co diplomation avec l'IEPSCF de Péruwelz offre un terrain d'échanges de pratiques qui peut être développé au bénéfice des deux établissements. ⇒ Des projets au niveau du pôle qui offrent des potentielles collaborations inter-établissements et une synergie possible au niveau régional, plutôt qu'une concurrence stérile. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les établissements du pôle doivent s'impliquer dans les projets communs, sinon l'IEPSCF de Dour se contentera d'une co diplomation avec celui de Péruwelz, or les enjeux des formations en comptabilité exigent un travail en commun pour éviter les concurrences.

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en place une coordination qualité en bachelier en Comptabilité. ⇒ Rapprocher le bachelier du monde professionnel (plateformes de discussion, enquête sur la qualité). ⇒ Conduire des enquêtes de suivi des destinées professionnelles des diplômés en comptabilité et en exploiter systématiquement les résultats dans un but d'amélioration de la qualité. ⇒ S'assurer que la formation dispensée est bien en ligne avec l'ensemble des critères définis pour le niveau 6 du cadre européen de certification, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la collecte, l'analyse et l'interprétation, de façon pertinente, des données et d'informations issues d'une recherche documentaire. ⇒ Mettre en place la plateforme interactive pour les étudiants et les enseignants.



Évaluation du bachelier en
Comptabilité
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Ce rapport est très encourageant et reflète bien nos efforts consentis pour répondre à l'amélioration continue de la qualité de notre enseignement

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend la section

JULIEN DUMONT
DIRECTEUR F.F.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

NICOLETTI Céline

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.